

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 18 MARS 2022

Le conseil municipal dûment convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni en Mairie le vendredi 18 mars 2022 à 18 heures 30, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Gilbert Berrou, Chantal Cloître, Youenn Boudier, Valérie Jouan, Sarah Lewenkron, Marie-Noëlle Jaffré

Excusés : Sylvain Charbonnier (procuration à Alexis Manac'h)

Patrice Guillet (procuration à Marie-Noëlle Jaffré)

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Jaffré

Approbation de l'ordre du jour proposé :

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Mr le Maire explique au conseil municipal que les collectivités territoriales sont soumises à l'obligation légale de se conformer au RGPD (règlement général sur la protection des données) et de désigner un délégué à la protection des données (contrat d'assurance cyber sécurité). Le Centre De Gestion du Finistère a mis en place ce service, le montant de cette prestation est de 562.50€ TTC/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la convention d'adhésion au service du délégué à la protection des données (DPD) du Centre De Gestion du Finistère (CDG29) pour un montant annuel de 562,50 € TTC.

Achat d'équipements

Mr le maire présente au conseil un devis de l'entreprise « Distri-Fêtes » pour le renouvellement d'une partie des illuminations de Noël, défectueuses et inutilisables. Les nouvelles décorations proposées sont équipées de lampes LED, pour un montant de 4829.04 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer le devis correspondant à cet achat.

Concernant le camping, l'achat d'un logiciel de gestion et d'une imprimante est débattu. Les saisonniers utilisent des reçus en triplicata pour la régie. Un logiciel de gestion de camping regroupant plusieurs prestations faciliterait le travail des préposés et du régisseur. La proposition commerciale de la société 3D Ouest pour un outil fonctionnel et simple d'utilisation est de 1800.00 € TTC à savoir : 1440 € de logiciel et 360 € d'une première maintenance (a priori non reconductible).

Après discussion, le conseil municipal décide de l'achat de ce logiciel de gestion du camping, par 1 voix contre, 2 abstentions et 8 voix pour, et autorise Mr le Maire à signer le devis de la société 3D Ouest pour un montant global de 1800 €.

Le point sur les travaux

Mr le Maire fait état d'un certain nombre de travaux en cours sur la commune, mais aussi de nombreux dossiers et devis en attente de retours chiffrés.

- Le poste de refoulement d'assainissement rue du captage est opérationnel.

- Le raccordement électrique de l'antenne 4 G située à Kermorvan est en cours de réalisation. Les travaux ont débuté le 9 mars 2022, pour une durée prévue d'un mois environ.

- Le chantier d'installation de la fibre suit son cours sur la commune.

- Le dossier relatif à un éventuel remplacement de matériels sur l'éclairage public n'est pas encore parvenu en mairie ; un chiffrage est actuellement en cours de finalisation par le technicien du SIECE.

- Concernant l'église, une visite de la déléguée auprès de l'architecte en chef des monuments historiques Mme Godet, accompagnée de Mr Maupeu économiste, a eu lieu le 22 février 2022. Le dossier de consultation des entreprises devrait être constitué courant printemps 2022 pour la poursuite des travaux.

- Les travaux des WC publics ne pourront pas débuter avant fin mai/début juin, faute de livraison de matériaux, annonce G. Berrou.

- Maison de la Réserve : réalisation imminente des enduits intérieurs et livraison des menuiseries vers la mi-mai.
- La mise en place des numéros attribués aux maisons et des plaques de nom de rue doit démarrer prochainement, l'employé communal venant de réceptionner le matériel dédié à cette opération.
- Suite à l'audit énergétique de l'école réalisé sous l'égide du SDEF, l'architecte B. Carlac'h (atelier 3A – Carhaix) a visité les locaux afin de déterminer et de prioriser les travaux permettant d'aboutir à une rénovation thermique du bâtiment. Une étude de faisabilité avec différents scénarii est recommandée.

-

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Mr le Maire à poursuivre des démarches dans ce sens, en collaboration avec le cabinet de Mr Carlac'h.

- Au camping municipal, une liste de travaux à prévoir avant l'ouverture a été établie par D Coadour. Un chiffrage de ces travaux a été demandé à différents artisans, notamment l'installation d'une douche supplémentaire dans les sanitaires Homme Une vérification en règle de toutes les installations électriques du camping a également été sollicitée auprès d'un organisme agréé.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'ensemble des démarches engagées pour la sécurisation et l'amélioration des conditions d'accueil au camping.

- Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'une réunion au sujet du cabinet médical s'est tenue le 16 mars 2022 en distanciel, en présence de représentants de la commission santé du pays COB, de représentants des Mutuelles de Bretagne, du Maire et des 3 adjoints. L'architecte Mr Bleuzenn (conseillé par la C.S du COB) a établi un document succinct à propos de travaux à réaliser pour rendre le bâtiment plus attractif et fonctionnel, dans le but d'inciter les MdB à lancer leur opération de recrutement de médecins. Plusieurs réunions vont être programmées afin de rechercher des financements pour la réalisation de ces travaux. Ainsi, la 1^{ère} quinzaine d'avril se tiendront 2 rencontres : l'une organisée avec l'antenne territoriale du Conseil Régional de Carhaix (directeur O. Quéro) en présence d'élus de Brennilis, des Mutuelles de Bretagne, de la commission santé du COB ; l'autre, avec Mme J. Poitevin, Présidente de la commission action sociale au CD29. Le 15 juin, la commune de Brennilis et les Mutuelles de Bretagne seront invités à présenter leur projet en CUP (Comité Unique de Programmation) dans l'espoir de pouvoir bénéficier d'une subvention sur les fonds européens LEADER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le principe d'une légère rénovation (travaux intérieurs et aménagements extérieurs) du cabinet médical existant et permettre ainsi, le lancement par les mutuelles de Bretagne, d'un recrutement de médecins salariés.

- Mr le Maire fait part au conseil du problème de l'entretien du cimetière depuis l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Il est nécessaire de mener une réflexion à ce sujet et de consulter différentes entreprises pour avoir plusieurs propositions.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à consulter des entreprises en vue d'apporter des propositions afin de faciliter l'entretien du cimetière.

- Le service voirie de MAC doit procéder à des travaux sur la commune : Le dérasement des accotements sur la route de Kerflaconnier vers la VC 2 et de Kerflaconnier vers la route de la centrale.

Assainissement : souscription d'un emprunt

Mr le Maire informe le conseil que le budget assainissement nécessite la réalisation d'un emprunt pour régler les différents équipements à changer. Le montant sollicité est de 50 000.00 €. Deux propositions ont été étudiées : Crédit Agricole et CMB.

Après consultation, le conseil municipal retient la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne soit un emprunt de 50 000.00€ sur 15 ans à un taux fixe de 1.25%.

Questions diverses

Ukraine :

Marie-Thérèse Laurent informe le conseil qu'une collecte de dons pour l'Ukraine a été initiée par l'épicerie sociale de Pleyben à l'échelle de chaque commune membre. C'est ensuite, avec l'aide de Chantal Cloitre, qu'elle a acheminé vers Pleyben les dons collectés en mairie de Brennilis .

Eau/Assainissement :

Marie-Thérèse Laurent fait part au conseil qu'elle a assisté à une réunion de la commission eau/assainissement à la communauté de communes. Une étude a été faite concernant les débits sur de nouvelles sources à La Feuillée, destinées à conforter l'approvisionnement en eau potable de la commune d'Huelgoat. Les débits relevés se sont malheureusement avérés insuffisants pour permettre cette opération.

Toutes les carrières du département du Finistère ont été recensées, pour servir à d'éventuelles réserves d'eau ; deux sites sont retenus sur notre territoire : Berrien et Loqueffret. Ils peuvent contenir jusqu'à 1 million de m³ d'eau.

Renouvellement du contrat de la société Aquathis :

Mr le Maire propose au conseil le renouvellement du contrat de la société Aquathis qui assure la maintenance, l'entretien de la chaudière à granulés et les 2 caissons VMC de la salle polyvalente pour la période du 11/03/2022 au 10/03/2025. Le montant du contrat est de 1800.33€ HT, soit 2160.39€ TTC pour 3 ans.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement du contrat de la société Aquathis de mars 2022 à mars 2025.

Ecole :

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier des services académiques au sujet de la carte scolaire pour la rentrée 2022 précise la fermeture d'un poste monolingue à l'école de La Feuillée et le transfert d'un poste bilingue de l'école de Loqueffret à l'école de La Feuillée.

Il y aura donc 1 classe monolingue et 1 classe bilingue à La Feuillée et à Loqueffret et 2 classes monolingues à Brennilis à la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.